



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr.
GENERALE

A/48/594/Corr.1
S/26733/Corr.1
22 novembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
Points 71, 72, 73 et 79 de l'ordre du jour
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET
EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE
DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS
ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 11 novembre 1993, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la République
populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Rectificatif

La Mission permanente de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies a demandé que la modification
suivante soit apportée au document A/48/594-S/26733 :

Annexe, p. 5

La deuxième phrase du premier alinéa doit se lire comme suit :

Pour ce qui est de la pleine application de l'Accord de
garanties, la question doit de toute façon faire l'objet de
discussions et être résolue, en association directe avec l'abandon,
par les Etats-Unis, de la menace nucléaire et de leur politique
d'étouffement, dans le cadre de futurs entretiens entre la RPDC et les
Etats-Unis.
